



Païement pension de retraite

Par **jamalmaroco**, le **14/05/2010** à **14:58**

Bonjour,

je suis français résident au Maroc. Je suis retraité depuis aout 2007 et ma caisse de retraite complémentaire m'envoie chaque trimestre ma pension sur ma banque au Maroc.

Le délai moyen d'acheminement d'argent entre la France et le Maroc est de 10 jours.

Le premier trimestre 2010 j'ai reçu le **12 Février** avec beaucoup de difficultés ma pension qui a été envoyée le **7 janvier**.

Pour ce deuxième trimestre je n'ai à ce jour aucune nouvelle de ma pension qui a été envoyée le **6 avril** (nous sommes le **14 mai**). Ma caisse de retraite n'a pour l'instant pas fait grand chose pour solutionner mon problème.

Ces retards sont dûs à une erreur de leur banque qui s'évertue a me faire parvenir mon argent sur [s]une banque au Maroc qui n'est pas la mienne.[/s]

Bien sur l'organisme de retraite possède mes coordonnées exactes puisque les trimestres précédents, ma pension arrivait bien sur mon compte sans trop de difficultés.

Ma question est: Puis je demander des dommages et interêts à cette caisse de retraite? Si oui, comment dois je procéder et dois-je joindre des éléments pouvant quantifier en argent le montant du préjudice?

merci pour votre aide

Cordialement.